Nemaska Lithium

Enjeux au cœur de la démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale

Qualité de vie de la population locale

Décembre 2022

Activités occasionnant des impacts

Notre projet d'usine à Bécancour prévoit plusieurs travaux et activités, répartis en 4 phases : la pré-construction, la construction, les opérations et le démantèlement-fermeture. Puisque cette dernière phase est envisagée dans plus de 50 ans, nous nous sommes concentrés sur l'évaluation des impacts au moment des trois premières phases alors que les impacts pour le démantèlement ont été examinés qualitativement avec une perspective plus générale. Les activités qui pourraient modifier ou entraîner une modification de la **qualité de vie de la population locale** durant ces phases sont les suivantes :

- Émissions de polluants atmosphériques durant les opérations, à l'intérieur des critères autorisés par le gouvernement (tels que : acide sulfurique gazeux, souffre, ammoniaque gazeux, particules fines, etc.)
- Bruit généré par les activités et équipements liés au projet
- Circulation routière : quotidiennement en périodes de pointe, transport de près de 500 camions et véhicules légers durant la pré-construction, d'environ 100 camions et 1 000 véhicules légers durant la construction et d'environ 220 véhicules lourds et 210 véhicules légers durant la phase d'opération
- Travaux de défrichage et de déboisement (près de 43 ha du site touché par le déboisement et le défrichage, soit environ 90% du site)
- Nouvelles possibilités d'emplois avant et pendant la construction, de même que durant l'exploitation de l'usine (environ 1 200 travailleurs en période de construction et 200 travailleurs pendant l'exploitation de l'usine)
- Nouvelles opportunités d'affaires pour les fournisseurs et entrepreneurs locaux durant les trois phases du projet
- Présence de structures industrielles hautes.

Afin d'évaluer en détails les impacts associés à ces activités, notons que les études spécifiques suivantes ont été réalisées dans le cadre de la démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale :

- Étude de dispersion des contaminants atmosphériques : vise à vérifier l'efficacité des mesures de réduction des émissions atmosphériques à l'usine et le respect de la réglementation applicable
- Modélisation du climat sonore : vise à valider le respect des normes de bruit applicables aux récepteurs sensibles, comme les résidents à proximité
- Paysage : vise à évaluer l'impact de l'implantation de l'usine sur le paysage, notamment à l'aide de simulations visuelles à partir de récepteurs sensibles
- Étude de circulation : vise à évaluer l'impact du projet sur la circulation routière et identifier des mesures d'atténuation du trafic.

Mesures d'atténuation envisagées

Les activités et équipements du projet pourraient entraîner différents impacts sur la **qualité de vie de la population locale**, à l'une ou l'autre des phases de notre projet. Notre équipe prévoit la mise en place de nombreuses mesures pour atténuer ces impacts potentiels.

En plus du respect des normes sur la qualité d'air ambiant et en matière de bruit, et des programmes que nous souhaitons mettre en place comme celui de la gestion des engagements envers les parties prenantes, de la gestion environnementale et sociale, ou encore de la gestion de la circulation, voici quelques mesures particulières que nous envisageons :

- Sélectionner les équipements industriels dont les émissions de polluants sont les plus faibles
- Arroser d'eau les chemins de l'usine pour rabattre les émissions de poussières
- Prévoir autant que possible les activités industrielles et l'opération des équipements de procédé à l'intérieur des bâtiments afin de réduire le bruit
- Localiser les activités ferroviaires et le stockage des conteneurs en fond de cour afin d'atténuer l'impact visuel
- Intégrer des mesures architecturales dans le design des façades extérieures de l'usine et prévoir un aménagement paysager
- Veiller à maintenir la propreté des lieux
- S'assurer, auprès des organisations compétentes, de la mise en place de voies de détour temporaires sécuritaires et balisées en cas de fermeture d'un segment de la Route verte et en assurer la diffusion
- Agir comme agent rassembleur, créer des synergies avec l'écosystème socioéconomique et les communautés pour identifier les besoins à venir et trouver des solutions
- Offrir un programme d'investissement communautaire ciblé sur les enjeux régionaux (projets structurants dont les services aux familles)
- Ouverture à soutenir des initiatives locales pour l'augmentation de places en services de garde
- Réserver à l'avance des logements pour la période de construction prévenant la pression sur l'hébergement court terme.

Description des impacts résiduels

Malgré la mise en place de mesures d'atténuation, certains impacts négatifs résiduels d'importance variable, sont anticipés selon les phases.

Les travaux et activités liés au projet d'usine de production d'hydroxyde de lithium pourraient entraîner les sources d'impacts suivantes sur la **qualité de vie de la population locale** :

- Diminution de la qualité de l'air due à la circulation, aux travaux de pré-construction et de construction et aux opérations
- Augmentation du climat sonore ambiant due à la circulation, aux travaux de pré-construction et de construction et aux opérations
- Destruction de la friche agricole et pertes des habitats naturels
- Afflux de nouveaux travailleurs dans la région.

Ces sources d'impacts pourraient entraîner des impacts sur les milieux humain et naturel, soit :

- Une altération générale de la qualité de vie en raison des nuisances (bruit, vibrations, augmentation des temps de déplacement, des accidents locaux, etc.)
- La modification du paysage visuel du secteur du site de l'usine
- L'abandon de la pratique d'activités récréatives qui avaient lieu sur le site de l'usine
- Une pression sur les places disponibles dans les services de garde, le logement, le système scolaire, le système de santé, les services aux immigrants ou encore les services de loisirs découlant de l'arrivée de nouvelles familles.

Évaluation de l'importance des impacts résiduels

Pour ce qui a trait à la qualité de l'air et à la circulation, l'importance des impacts est jugée moyenne surtout en raison de la longue période d'exploitation de l'usine (50 ans). En ce qui concerne les nuisances sonores, elles seront presqu'imperceptibles aux récepteurs sensibles, dont les plus près se situent à 1,6 km de l'usine, et respecteront les normes applicables, ce qui résulte en un impact d'importance mineure. C'est également le cas pour l'utilisation du territoire puisque la Route verte sera relocalisée et pour le paysage étant donné la localisation de l'usine dans un parc industriel, la topographie plane et la présence de couvert végétal. Ainsi, les infrastructures de l'usine ne seront pas visibles depuis des points d'observation habités.

Notons que des impacts de nature positive sont associés à cet enjeu, soit :

- La hausse des revenus moyens et l'amélioration de la qualité de vie de la population locale en raison des salaires concurrentiels offerts par les emplois créés dans le cadre du projet
- La dynamisation du milieu de vie par l'offre de nouveaux services.

Pour rejoindre Nemaska Lithium

consultations@nemaskalithium.com

Visitez la plateforme consultationsnemaskalithium.com pour vous inscrire à notre infolettre et recevoir les dernières actualités sur le projet d'usine de Nemaska Lithium à Bécancour.

S'inscrire à l'infolettre